

## Séminaire « Discuter des dominations et des émancipations à partir de la frontière animal/humain » :

Organisatrices : Kaoutar Harchi, écrivaine et sociologue (Haute École de travail social, Université de Genève), Réjane Sénac, directrice de recherche CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF)

Les séances auront lieu au campus Saint Thomas de Sciences Po (1, place Saint Thomas d'Aquin, Paris 7<sup>e</sup>) de 17h à 19h en salle K008 avec une possibilité d'y assister en zoom.

Il n'y a pas d'inscription pour assister à ces séances.

Merci de dire que vous venez à ce séminaire quand vous arrivez à l'accueil du campus Saint Thomas.

1<sup>ère</sup> séance : **5 février 2024 de 17h à 19h** en salle K008

Séance introductive par **Kaoutar Harchi** (Université de Genève) et **Réjane Sénac** (CNRS, Sciences Po, CEVIPOF) avec le soutien du Collège international de philosophie.

2<sup>ème</sup> séance : **11 mars 2024 de 17h à 19h** en salle K008

Avec le soutien du Collège international de philosophie.

Lien zoom:

<https://sciencespo.zoom.us/j/99460320016>

ID de réunion : 994 6032 0016

Intervention d'**Emilie Dardenne** (Université Rennes 2, Institut universitaire de France) sur « L'analogie revisitée : esclavage humain et exploitation animale ».

Cette séance proposera une relecture de *The Dreaded Comparison: Human and Animal Slavery* à l'aune d'analyses plus tardives sur des questions similaires ou connexes (Charles Patterson, Achille Mbembe, Ghassan Hage, David Nibert, Dinesh Wadiwel). On reviendra sur l'analogie (plutôt que la comparaison) entre esclavage humain et exploitation animale telle que formulée par Marjorie Siegel dans cet ouvrage de 1988 à la portée séminale. Dans quelle mesure cette analogie permet-elle de penser les logiques de domination raciale et spéciste, ainsi que les idéologies qui les sous-tendent ? Au-delà de leur étymologie commune, quel lien peut-on par ailleurs établir entre domestication et domination ? Voici quelques-unes des questions qui guideront cette étude, laquelle s'inscrira dans le champ des études animales critiques.

3<sup>ème</sup> séance : **19 mars 2024 de 17h à 19h** en salle K008

Avec le soutien du Collège international de philosophie.

Lien zoom:

<https://sciencespo.zoom.us/j/5468644551?omn=99528761569>

ID de réunion : 546 864 4551

Intervention de **Jean-Hugues Barthélémy**, philosophe ayant récemment publié *Manifeste pour l'écologie humaine* (Actes Sud, 2022) sur « La question du statut de l'animal non-humain et de ses droits selon l'écologie humaine ».

Notre époque n'est pas seulement celle d'une catastrophe écologique nous faisant progressivement prendre conscience de l'*Anthropocène* comme accession de l'humanité industrialisée au statut de facteur géologique décisif. Elle est aussi celle où, paradoxalement, nous prenons lentement mais sûrement conscience que l'*anthropocentrisme* nourri par la philosophie grecque puis par les trois grands monothéismes est une illusion nous ayant conduits à dégrader les animaux non-humains au statut de "bêtes" dépourvues de conscience. Un *para-doxe* n'étant pas une contradiction mais une simple apparence de contradiction que seule la *doxa* confond avec une contradiction, le paradoxe d'une simultanéité entre les progressives prises de conscience de notre impact géologique et de la naïveté de l'anthropocentrisme appelle sa résolution. L'écologie humaine est la démarche philosophique fondamentale et nouvelle qui se donne pour tâche de le résoudre, la conséquence majeure de cette résolution étant la *re-définition* de ce qu'on nomme "les droits", qui devront dès lors être reconnus aux animaux non-humains eux-mêmes - et sans qu'il soit besoin d'en faire des « personnes ».

4<sup>ème</sup> séance : **3 avril 2024 de 17h à 19h** en salle K008

Avec le soutien du Collège international de philosophie.

Lien zoom:

<https://sciencespo.zoom.us/j/99835095767>

ID de réunion : 998 3509 5767

Interventions de **Fabien Carrié** (Institut d'études politiques de Fontainebleau, Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique – Hannah Arendt), **Antoine Doré** (INRAE, laboratoire AGIR) et **Jérôme Michalon** (CNRS, laboratoire TRIANGLE) sur « La légitimation d'une entreprise de représentation politique des animaux ».

D'un point de vue sociologique, la cause animale peut être considérée comme une entreprise de représentation politique. Entreprise de représentation singulière, puisque contrairement au porte-parolat de groupes humains, les représentés ne peuvent pas contester l'activité de représentation. Si cet état de fait facilite la délégation, cela complique dans le même temps la légitimation des prétentions des porte-parole revendiqués des animaux. On reviendra dans cette communication sur le processus de légitimation de ce mouvement social, depuis son émergence à la croisée des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles jusqu'à nos jours. Pour le comprendre, on adoptera une perspective relationnelle, attentive aux interactions entre les militants de la cause, les « déviants » qu'ils confrontent et les institutions publiques, mais aussi aux usages de toute une série de productions intellectuelles et scientifiques dans la structuration et la justification d'un porte-parolat pour les animaux.

5<sup>ème</sup> séance : **31 mai 2024 de 17h à 19h** en salle K008

Lien zoom:

<https://sciencespo.zoom.us/j/94454626901>

ID de réunion : 944 5462 6901

Intervention d'**Armelle Le Bras-Chopard** (Université de Versailles/ St. Quentin-en –Yvelines) sur « La "sexualité bestiale" des femmes, fondement de leur animalisation et justification de leur asservissement ».

Animaliser des individus a pour but de les faire sortir de l'Humanité afin de leur dénier les droits de "l'homme" et les dominer. L'opération consiste d'abord à anthropomorphiser des caractères attribués aux animaux pour les retransposer ensuite à des catégories de population: le bas peuple- des "bêtes brutes"-; les "Barbares", racisés; et les femmes. Ce sont elles que nous envisagerons ici. Les discours, scientifiques, philosophiques..., principalement orientés à partir de la "sexualité bestiale" des femmes, qui dicterait tous leurs comportements, ou les métaphores renvoyant à tel ou tel animal, servent concrètement de justification à leur exclusion et leur asservissement en tous domaines, en particulier dans la sphère politique, le propre de l'homme depuis Aristote.

Intervention de **Malcom Ferdinand** (CNRS, IRISSO, Université Dauphine) sur « Animalisation et racisme dans l'usage de pesticides aux Antilles (1972-2023) ».

Il interrogera le rapport philosophique entre animalisation et racisme à partir d'une enquête empirique au long cours (2011-2023) en Martinique et en Guadeloupe au sujet de l'usage de pesticides, dont le chlordécone.

6<sup>ème</sup> séance : **6 juin 2024 de 17h à 19h** en salle K008

Lien zoom:

<https://sciencespo.zoom.us/j/92443640018>

ID de réunion : 924 4364 0018

Intervention de **Bruno Frère** (FNRS, Université de Liège) sur « Faire monde commun avec les animaux non-humains ? Réflexions politiques à partir d'une phénoménologie de la chair ».

Est-il possible, à l'heure du réchauffement climatique, de contribuer à construire des collectifs politiques de tous les êtres subalternes qui en sont les premières victimes ? A l'heure du Capitalocène, la survie à long terme de nombreuses espèces est menacée. Ceux qui souffrent déjà du réchauffement climatique et de la hausse du coût des matières premières sont ceux que la modernité a eu tendance à réduire au statut de « ressources productives » : les personnes racisées, les femmes, les travailleurs pauvres, mais aussi les animaux, les plantes et les écosystèmes. Les théories critiques, ont traditionnellement entrepris de porter les paroles subalternes et ont trouvé le moyen de participer aux débats publics : que l'on pense aux syndicats dès le XIXe siècle, aux collectifs de lutte contre la discriminations raciales et sexuelles au XXe Siècle, etc. ). Mais ils pouvaient s'appuyer sur un langage commun pour communiquer. Concernant les animaux non-humains, la question de savoir s'il est seulement envisageable de réfléchir aux conditions de la

construction d'un discours politique « commun » et de travailler à une « représentation » multi-espèces se pose sérieusement. Loin de prétendre suggérer une solution à ce problème des plus complexes et qui impliquerait de croiser diverses disciplines, je suggère dans cette communication de commencer à tracer le cadre philosophique susceptible d'accueillir une réflexion en la matière en m'inspirant de la phénoménologie de la chair de Merleau-Ponty.

Intervention de **Dominique Guillo** (CNRS, GEMAS, Université Mohammed VI Polytechnique) sur « Les animaux sont-ils les victimes d'un « Grand Partage » opéré par la modernité ? Eléments de critique d'un récit anthropologique fragile et de ses conséquences normatives ».

Les animaux sont-ils les victimes d'un « Grand Partage » opéré par la modernité? Eléments de critique d'un récit anthropologique fragile et de ses conséquences normatives

Les revendications actuelles en faveur de droits pour les animaux ou de leur émancipation s'appuient largement sur un ensemble de travaux académiques qui, par-delà leurs différences, partagent une même idée-force : la thèse d'un « Grand partage » opéré par la modernité entre nature et culture, entre « humains » et « non-humains ». L'objectif de cette communication est de montrer, tout d'abord, que cette thèse est historiquement inexacte, et que, malgré les apparences, elle conduit à une conception de l'animal profondément anthropocentrée. On proposera, ensuite, quelques arguments en faveur d'une autre approche – que l'on peut nommer « écologique » – fondée sur une articulation entre la biologie de l'évolution et la sociologie interactionniste. Cette approche permet de dépasser, par une autre voie, la frontière entre nature et culture, de documenter sur des bases empiriques testables et partageables leur agentivité et de poser à nouveau frais les questions normatives soulevées par leurs interactions avec les humains.

7<sup>ème</sup> séance : **25 juin de 15h à 17h** en salle K008

Lien zoom:

<https://sciencespo.zoom.us/j/94910618871>

ID de réunion : 949 1061 8871

Intervention de **Patrick Llored** (Université Jean Moulin Lyon III, Institut de recherches *philosophiques*) sur « L'hospitalité anthropozoologique comme nouveau monde ».

Le concept d'hospitalité est au fondement des sociétés et est entré en crise avec l'avènement de la mondialisation. Il doit se transformer pour pouvoir prendre en compte l'autre crise majeure que nous vivons, la crise climatique qui nous oblige à prendre en compte d'autres intérêts que les seuls humains. L'hospitalité zooanthropologique peut répondre à cet enjeu de civilisation à la condition de penser les questions politiques comme libérées de tout anthropocentrisme et de toute forme de naturalisme.

A partir de l'anthropologie de la nature et de la philosophie animale, nous proposerons un nouveau projet social et politique non anthropocentre, susceptible de faire entrer enfin les animaux en politique.

Intervention de **Jean-Pierre Marguénaud** (Université de Limoges) sur « La personnalité juridique des animaux en France : une réalité balbutiante ».

Malgré une ambiguïté politiquement entretenue, il ne fait plus guère de doute que depuis la loi du 16 février 2015 qui a introduit un article 515-14 dans le Code civil et en a profondément modifié les articles 528 et 524, les animaux ont été extraits de la catégorie des biens.

Rien n'indique cependant qu'ils soient devenus des personnes. Dans un système organisé à partir de la *summa divisio* personnes/ choses, il se trouvent donc dans une sorte de lévitation juridique. Sauf à créer une catégorie intermédiaire que Gérard Farjat a dénommée "centres d'intérêt", il va bien falloir qu'ils finissent par retomber d'un côté ou de l'autre.

Il existe des propositions destinées à les faire revenir sans ménagement ni ambiguïté dans la catégorie des biens. Il existe aussi, pourtant, quelques signes de leur personnification envisagée, suivant l'approche de René Demogue, comme la technique la plus commode pour améliorer efficacement la protection de certains d'entre eux.

Ainsi depuis le 29 juin 2023 le Code de l'environnement de la Province des Îles Loyauté, l'une des trois provinces de la Nouvelle-Calédonie qui est toujours une collectivité territoriale française, a-t-il reconnu aux requins et aux tortues marines la qualité d'entités juridiques naturelles sujets de droits et même de droits fondamentaux qui leurs sont propres. Plus récemment, le tribunal correctionnel de Lille a admis, le 11 janvier 2024, le préjudice animalier, c'est à dire en l'occurrence le préjudice propre à un animal victime d'actes de cruauté.

S'agit-il de coups d'éclat sans grand lendemain tels que la référence par le Conseil d'Etat, par une ordonnance 1er décembre 2020, au droit à la vie d'un chien ou des premières marches d'une ascension inéluctable vers la banalisation de la personnalité juridique des animaux? : c'est ce à quoi la communication s'efforcera de répondre.

### **Présentation du séminaire :**

Ces dernières années, nous assistons à une montée en visibilité des mobilisations appelant à la libération animale au nom de l'égalité de considération des intérêts de tous les êtres sentients. Après avoir été un « non-problème », la question animale devient un objet légitime dans le débat public. Cette critique de la frontière d'espèce s'inscrit dans un contexte socio-politique de remise en cause des frontières de genre et de race. Du point de vue théorique, nous observons que la discussion sur les liens entre ces critiques n'est à ce jour que très rarement présente dans le champ académique français. La raison, d'ordre structurel, tient à ce que le vaste domaine des sciences sociales, inscrit dans le « Grand Partage » entre Nature et Culture caractéristique de la modernité, se définit comme domaine des sciences *humaines*. L'intérêt se circonscrit, tendanciellement et majoritairement, au groupe humain. Cela dessine alors, à grand trait, un horizon contemporain de recherche partagé entre des approches anthropocentrées qui éludent l'expérience de la domination spéciste et des approches zoocentrées qui manquent l'expérience de la domination sexiste et raciale. Observant que l'espèce est exclue ou, au contraire, pensée à l'exclusion de tout autre chose, notre séminaire, intitulé *Discuter des dominations et des émancipations à partir de la frontière animal/humain*, se donne pour objet l'analyse des modalités sociales d'articulation des dominations et des émancipations contemporaines. Cette approche engagera deux pistes de réflexion : la fabrication sociale de l'espèce d'une part et l'articulation des frontières d'espèce, de genre et de race d'autre part. Saisissant nos sociétés contemporaines à travers le vaste processus historique de « civilisation des mœurs » mais aussi à travers celui de la politisation des questions éthiques, notre séminaire mettra en évidence le caractère normatif, et non descriptif, des notions d'« animalité » et d'« l'humanité », ouvrant ainsi la voie à une critique de l'idéologie humaniste.

En espérant vous y voir nombreuses et nombreux, j'en profite pour vous souhaiter une année la plus douce et belle possible.